Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 35 (1890)
Heft: 7

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fait prévoir, croit à la guerre générale pour une époque très prochaine.

Espérons qu'il se trompe et que son « coup de sonde dans l'inconnu » a été donné à faux. M.

OUVRAGES REÇUS :

Le blocus de Paris et la première armée de la Loire, par A. G., ancien élève de l'école polytechnique. Deuxième partie. *Coulmiers et ses suites.* Paris 1890. Librairie militaire L. Baudoin et Cie, 1 vol. in-8°, de 165 pages. Prix 3 fr. — Franco 3 fr. 40.

La première partie a paru il y a quelques temps, avec le sous-titre : *Depuis la capitulation de Sedan jusqu'à la capitulation de Metz.* 1 vol. in-8°. Même éditeur.

La guerre dans les Alpes. Souvenirs des manœuvres alpines, par Emile Caman. 1 vol. in-8°, de 283 pages. Paris et Nancy 1890. Berger-Levrault et Cie, éditeurs.

Per l'avenire della cavalleria. Osservazioni et Proporte, par M. C. Tamajo, Tenente in « Savoia » cavalleria. 1 vol. in-8° de 90 pages. Milan 1890. Antonio Vallardi, éditeur.

L'armée allemande telle qu'elle est, par P. de Pardiellan. 1 vol. in-8° de 224 pages. Paris et Limoges 1890. Imprimerie et librairie militaire Henri-Charles Lavauzelle, éditeur.

Aide-mémoire de l'officier français en Allemagne, par P. de Pardiellan, ouvrage accompagné de quatre gravures coloriées hors texte, sur les uniformes de l'armée allemande, et de feuillets blancs pour notes. 1 vol. in-32 de 160 pages, relié toile anglaise, prix 2 fr. 50. Paris 1890. Henri-Charles Lavauzelle, éditeur.

Die Organisation und Ausbildung unserer Festungs Truppen, von A. Kindler, Hauptmann der Infanterie, Instruktionsoffizier bei der IV. Armee-Division. 1. vol. in-8° de 70 pages. Frauenfeld 1890. J. Hubers, éditeur.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Une conférence des experts pédagogiques a eu lieu les 5 et 6 juillet, à Zoug, sous la présidence de M. Weingart, expert en chef. Les questions à l'ordre du jour étaient les suivantes : Discussion des

résultats des derniers examens et des questions à poser dans ceux de cette année ; — inscription des notes d'examen dans le livret de service ; — examen écrit pour l'histoire, la géographie et l'instruction civique.

Une intéressante discussion s'est élevée sur ces deux dernières questions, ensuite de laquelle l'assemblée a décidé de maintenir le statu quo. Les notes d'examen continueront donc à figurer dans le livret de service, et l'examen d'histoire, de géographie et d'instruction civique restera oral.

Tir fédéral. — Le premier numéro du « Journal de fête » (Festzeitung), publié à l'occasion du tir fédéral, vient de paraître. Il sort des presses de l'imprimerie Huber, à Frauenfeld, et compte douze pages. Une poésie de circonstance se trouve en tête de la première page, suivent un avis aux lecteurs, un article sur le monument du général Weber, avec portrait ; des illustrations représentant la coupe de fête, grand modèle, et la ville de Frauenfeld vue du nord, enfin un article humoristique. Ce journal de fête a bonne mine et fera plaisir à tous ceux qui se rendront à Frauenfeld.

(Revue).

Le Conseil fédéral demande aux Chambres de porter à 128 le nombre des instructeurs militaires, à savoir : 1 instructeur en chef ; 8 instructeurs de division ; 1 instructeur de tir ; 36 instructeurs de 1re classe (dont 8 adjoints à l'instructeur en chef, 1 pour l'école de tir et 4 pour chaque division) ; 66 instructeurs de 2e classe (8 par division pour les sept premières divisions, 9 pour la VIIIe et 1 pour l'école de tir) ; 8 instructeurs trompettes et instructeurs tambours.

L'augmentation de dépenses prévues pour cela est de 70,840 francs.

Les officiers de recrutement et leurs remplaçants ont été désignés comme suit par le Département militaire fédéral en date du 23 juin :

Ier arrondissement de division.

Officier de recrutement : M. le colonel-brigadier de Cocatrix, à St-Maurice.

Remplaçant : M. le colonel-brigadier David, à Correvon.

IIe arrondissement de division.

Officier de recrutement : M. le colonel Sacc, Henri, à Colombier.

Remplaçant : M. le colonel-brigadier Techtermann, à Fribourg.

IIIe arrondissemeut de division.

Officier de recrutement : M. le lieutenant-colonel Weber, à Berne.

Remplaçant : M. le lieutenant-colonel Egger, à Berne.

IVe arrondissement de division.

Officier de recrutement : M. le lieutenant-colonel Heller, à Lucerne.

Remplaçant : M. le major Geiser, à Langenthal.

Ve arrondissement de division.

Officier de recrutement : M. le major Bertschi, à Bâle.

Remplaçant : M. le major Burkhardt, Elie, à Bâle.

VIe arrondissement de division.

Officier de recrutement : M. le colonel-brigadier Bluntschli, à Zurich.

Remplaçant : M. le lieutenant-colonel Baltischweiler, W., à Zurich.

VIIe arrondissement de division.

Officier de recrutement : M. le lieutenant-colonel Schlatter, Herm., à St-Gall.

Remplaçant : M. le major Tobler, C.-W., à St-Gall.

VIIIe arrondissement de division.

Officier de recrutement : M. le colonel-brigadier Am Rhyn, à Lucerne.

Remplaçant : M. le lieutenant-colonel Curti, C., à Bellinzone.

MM. Jean Moser, capitaine d'infanterie, à Berne, et Hermann Steinbuch, premier lieutenant d'infanterie, à Zurich, ont été nommés capitaines à l'état-major général.

Jeudi, la ville de Bulle présentait tout à fait l'aspect d'une petite ville de garnison. Sur l'unique trottoir résonnait le cliquetis des sabres ; de temps à autre, on voyait passer, d'un pas cadencé, une section allant aux provisions. Les gamins se concentraient autour des trois cuisines de campagne et humaient l'odeur du « spatz » fédéral. Dans la soirée, des chansons patriotiques et des jodler oberlandais se faisaient entendre dans les différents établissements.

Déjà vers les onze heures du matin, une compagnie de guides, sous les ordres de M. le major Wildbolz, passait à Bulle. Mais cette troupe décorée d'une bande rouge au képi — figurant ainsi l'ennemi — se sentant poursuivie, alla chercher un refuge du côté de Broc. Dans l'après-midi, le troisième régiment de cavalerie, fort de 350 hommes, fit son entrée en ville. Malgré une étape de 35 kilomètres, la troupe faisait plaisir à voir, les chevaux ne paraissaient nullement éreintés. Tout le régiment put aisément se caser.

Entré en caserne à Thoune mardi matin, le troisième régiment, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Guggelmann, allait le même soir bivouaquer à Seftigen. Mercredi matin, tout en faisant la petite guerre, et après avoir essuyé une pluie battante de deux heures, le régiment arrivait à Laupen ; jeudi matin, à 5 heures, il partait de cette ville, passait par Fribourg pour venir prendre ses cantonnements à Bulle. Vendredi matin, par une des plus belles matinées d'été, le régiment quittait Bulle sans bruit, se dirigeant sur Charmey, Bellegarde, allant bivouaquer à Boltigen, et rentrait samedi à Thoune.

(Nouvelliste vaudois).

On écrit de Brugg à la *Revue :*

« Les pontonniers welches sont partis, emportant avec eux la gaîté traditionnelle qui anime toujours à leur passage notre cité.

Entrée le 3 juin au service, la compagnie d'élite nº 1 (capitaine Bonard), vient de terminer son cours de répétition sous le commandement du lieutenant-colonel Pfund, ingénieur de première division; adjudant, lieutenant Etier.

En même temps, entraient au service les compagnies 1 et 2 de landwehr, sous les ordres du major Wolf, et c'était merveille que de voir ces vieux pontonniers reprendre la rame et jeter au jour d'inspection, avec un enthousiasme formidable, un pont de 120 mètres sur l'Aar, en très peu de temps.

La compagnie d'élite a été, mardi dernier, inspectée par M. le colonel Lochmann, chef de l'arme du génie.

Partie de Brugg par eau à 7 h. le matin avec tout son matériel, la troupe débarque à Stilli à 7 h. 3/4. Le parc se forme et la construction du pont commence. En 55 minutes l'infanterie pouvait franchir la rivière large de 150 mètres en cet endroit et, quelques minutes après, la compagnie de pontonniers et le train (major Archinard), défilaient tambours en tête, au grand ébaudissement des nombreux étrangers accourus des environs.

C'était vraiment admirable que cette construction au pas très accéléré des troupes qui, avec une précision, un entrain et un silence remarquables suivaient aux signaux des officiers.

Renseignements pris, cette rapidité d'exécution n'a jamais été atteinte même par un effectif trois fois plus nombreux.

Le pontonnier, sous sa rude écorce et ses dehors bruyants, a l'étoffe du bon soldat. Dans la main de ses officiers et sous une direction ferme comme celle de M. le lieutenant-colonel Pfund, ces soldats en campagne feraient merveille. — Et ce jour-là, après avoir en 48 minutes replié leur pont, chargé les 36 voitures du train, travail excessivement pénible représentant 200 tonnes, aux cantonnements, le soir, la retraite interrompait les chants joyeux des pontonniers.

Le lendemain, descente de l'Aar jusqu'au Rhin. A Coblenz où la troupe se régale des conserves fédérales arrosées d'un petit vin badois délicieux, M. le colonel Lochmann en quelques mots décrit la contrée, frontière de l'Allemagne, puis, le matériel chargé sur le train, l'on reprend le chemin de Brugg, fatigués, mais contents et fiers du tour de force accompli.

La troupe a été licenciée le 20, à Lausanne.

Berne. — *Appel aux officiers, sous-officiers et soldats de l'ancienne compagnie de carabiniers 33 du canton de Berne « Jura ».*

Chers frères d'armes!

Chers camarades et amis!

Beaucoup de nos frères d'armes ont témoigné le désir de provo-

quer une réunion de tous les anciens carabiniers de la 33me à l'occasion du 20me anniversaire de l'occupation des frontières en 1870. Une réunion préparatoire a eu lieu et les soussignés ont été chargés de la convocation et de l'organisation d'une modeste fête commémorative.

Nous avons fixé la date sur le 20 juillet et le lieu de réunion à Sonceboz, à 11 heures du matin, où un banquet réunira les participants.

Nous nous adressons à tous nos camarades ayant fait partie de la vaillante 33me et prions chacun, depuis le plus ancien vétéran jusqu'à la plus jeune recrue, d'assister à cette fête.

Chacun voudra venir retrouver ses anciens camarades, chacun voudra renouveler les agréables souvenirs des jours sérieux ou gais passés ensemble et fêter ainsi la réunion de tous les anciens carabiniers de la 33me.

Une communication ultérieure fixera l'ordre du jour.

Les participants sont priés de s'annoncer, d'ici au 10 juillet, auprès de M. N. Rosselet, à Sonceboz.

Bienne, le 25 juin 1890.

N. Rosselet, major. C. Engel, capitaine. Jos. Frey, fourrier.
H. Denger, fourrier. Henri Thalmann, fourrier.

Genève. — La Société militaire du canton de Genève, section de la Société suisse des officiers, a composé son comité comme suit pour l'année 1890-1891.

Président :	M. le major Louis Cartier.
Vice-président :	M. le capitaine Henri Galopin.
Trésorier :	M. le capitaine Henri Poulin.
Vice-trésorier :	M. le lieutenant Edmond Boissier.
Secrétaire :	M. le premier-lieutenant Henry Patry.
Vice-secrétaire :	M. le capitaine John Bellamy.
Econome :	M. le lieutenant Jules de Westerweller.
Bibliothécaires :	M. le major Redard.
	M. le capitaine Charles Bastard.

Vaud. — On s'occupe depuis quelque temps de donner au corps cantonal des cadets une instruction militaire plus complète que cela n'a eu lieu jusqu'à cette année. Le programme de cette instruction est beaucoup plus étendu et comprend entr'autres des exercices de tir exécutés conformément au réglement provisoire sur les exercices de tir des élèves des écoles moyennes et gymnases adopté par le Département militaire fédéral en date du 10 mai 1887. — Une bonification de munition est accordée par la Confédération pour ces exercices.

Le corps est actuellement composé de deux compagnies d'infanterie ayant chacune un effectif de plus de cent cadets, d'une section d'artillerie, avec fanfare et tambours, plus du dépôt, dont font partie tous les plus jeunes élèves non encore aptes à être incorporés dans les unités susindiquées. — Le système de nomination des officiers et sous-officiers est modifié en ce sens que, tout en tenant compte dans une certaine mesure des aptitudes et de la conduite des élèves à l'école, on prend comme base principale leur aptitude militaire pour les faire avancer en grade.

Enfin on a pourvu de petits havre-sacs le personnel portant fusil

et les artilleurs. On habituera peu à peu les cadets à porter cet objet d'équipement qui leur sera fort utile pour les courses qu'ils pourront être appelés à faire.

Tout cela nous paraît bien compris. Si l'on veut avoir un corps de cadets, il faut que celui-ci soit instruit militairement et d'une manière sérieuse ; on peut attendre ainsi de bons résultats d'une telle institution pour le développement du goût militaire chez les jeunes gens et la formation d'un noyau de bons cadres pour l'armée.

France. — Trois officiers du 11e régiment de chasseurs, MM. Rey, Payin et Cesbron-Lavau, viennent de parcourir en quatre jours, sur leurs chevaux d'armes, la distance qui sépare Vesoul de Lunéville.

Les crochets ont été nombreux, et il leur a fallu souvent mettre pied à terre pour atteindre des sommets presque inaccessibles.

La moitié de la route s'est effectuée dans des roches et à travers les magnifiques forêts du massif.

Environ 450 kilomètres.

De leur côté, quatre pelotons du 3e chasseurs, opérant entre Abbeville et Amiens, et quatre pelotons du 5e dragons, envoyés inopinément de Compiègne à Beauvais, ont exécuté des reconnaissances qui peuvent faire apprécier la vigueur de nos cavaliers.

En dix-huit heures, les huit petites troupes ont accompli des marches de 110 à 120 kilomètres, sans laisser un homme ni un cheval en route. (*Avenir militaire.*)

— Le général Ferron a rédigé une très importante instruction sur la tactique pour les manœuvres du 18e corps. Cette instruction fixe les conditions nouvelles du combat offensif avec la poudre sans fumée ; elle préconise le feu violent de l'infanterie à la distance de 700 à 400 mètres au lieu de 200 mètres. De plus, des conférences vont être faites à tous les régiments du 18e corps pour initier les officiers aux nouvelles méthodes de combat avec la poudre sans fumée. (*République française.*)

Allemagne. — Le ministre de la guerre vient de décider la création de bibliothèques militaires dans chaque région de corps d'armée. Ces bibliothèques seront composées principalement d'ouvrages relatifs à l'art militaire proprement dit et en outre de traités d'hygiène et de jurisprudence.

— Les grandes manœuvres impériales seront exécutées, cette année, par les Ve, VIe et IXe corps d'armée (Posen, Breslau et Altona). Ces corps opéreront d'abord isolément contre un ennemi figuré, après quoi, pendant une durée de 3 jours, le Ve et le VIe corps manœuvreront l'un contre l'autre, tandis que le IXe corps opérera avec l'armée de mer.

D'après l'*Allgemeine Militär-Zeitung* (no 42), le Ve corps sera armé, pour les manœuvres, de l'ancien fusil, tandis que le VIe corps fera usage du fusil mod. 1888, avec poudre sans fumée ; on continuera les études commencées, l'année dernière, aux manœuvres des VIIe et Xe corps, en vue de déterminer l'influence de la nouvelle poudre sur le combat des grandes unités.

Quant aux manœuvres du IXe corps, elles seront exécutées, si l'on en croit le même journal (no 22), suivant deux thèmes distincts éla-

borés par l'empereur lui-même, l'un concernant l'attaque de la côte orientale du Schleswig-Holstein, l'autre celle de l'embouchure de l'Elbe. Dans l'exécution du second thème, on mettra à l'épreuve la valeur stratégique du chemin de fer du bas-Elbe qui, depuis le 1er avril, est devenu la propriété de l'Etat prussien. L'escadre désignée pour prendre part à ces manœuvres sera commandée par l'empereur et comprendra: 8 cuirassés, 1 corvette-croiseur, 3 avisos, 2 divisions de torpilleurs et 12 bateaux torpilleurs du type Schichau.

Les IVe, VIe, XVe et XVIe corps, ainsi que le corps saxon (XIIe), constitueront chacun une division de cavalerie de manœuvre, composée de six régiments, d'un groupe de deux batteries à cheval et d'un détachement de pionniers. A cet effet, le IVe corps recevra les 20e et 22e brigades (Xe et XIe corps); le VIe corps, la 10e brigade (Ve corps): le XVe corps, la 28e brigade (XIVe corps) et une brigade formée de deux régiments wurtembergeois; le XVIe corps recevra le 8e cuirassiers et le 7e dragons (VIIIe corps), le 23e dragons (XIe corps) et le régiment de chevau-légers bavarois (détaché au XVe corps); le XIIe corps, la 6e brigade (IIIe corps) et une batterie à cheval du IVe corps.

Le Ve corps recevra, pour ses manœuvres de cavalerie, la division entière de la garde à 4 brigades (moins un escadron de chaque régiment) et un groupe monté (à 3 batteries) du 1er régiment d'artillerie de la garde.

Ces divisions exécuteront séparément des manœuvres de division; puis, pendant trois jours, la division du IVe corps opérera contre celle du XIIe corps, et la division du XVe corps contre celle du XVIe corps.

Tous les autres corps de l'armée allemande feront les exercices qui sont prévus par l'instruction sur le service en campagne.

Des voyages d'état-major auront lieu dans la garde et dans les IIe, IIIe, IVe, VIIe, VIIIe, Xe, XIe et XIVe corps. Au 1er corps on fera un voyage d'état-major de forteresse. On se conformera aux instructions relatives aux voyages annuels d'état-major, du 29 novembre 1888.

Dans les VIIe, VIIIe, Xe, XIe, XIVe, XVe, XVIe et XVIIe corps, il sera fait des voyages d'instruction de cavalerie, conformément aux prescriptions de l'instruction du 23 janvier 1879.

L'artillerie à pied exécutera un grand exercice d'armement à Coblence.

Belgique. — D'après la *Belgique militaire* du 1er juin, les grandes manœuvres auront lieu cette année entre Anvers et Ypres, du 23 août au 9 septembre, et comprendront des manœuvres préparatoires, des manœuvres de division contre division et des manœuvres de corps d'armée contre ennemi représenté.

Les troupes appelées à y prendre part seront:

La 1re division d'infanterie (général Streiz), formée du 1er bataillon des carabiniers; des 1er, 2e, 3e et 4e de ligne; de la 3e brigade de cavalerie (1er et 2e chasseurs), avec la 18e batterie (à cheval); des 1re, 2e, 3e et 4e batteries montées; d'une compagnie du génie; d'une section de télégraphistes et des services auxiliaires;

La 2e division (général Brassine), formée du 2e bataillon des carabiniers; des 5e, 6e, 13e et 14e de ligne; de la 4e brigade de cavalerie

(3e et 4e lanciers), avec la 19e batterie (à cheval); les 5e, 6e, 7e et 8e batteries montées; d'une compagnie du génie; d'une section de télégraphistes et des services auxiliaires.

Pour les manœuvres de corps d'armée, ces troupes seront renforcées de quatre batteries montées, constituant l'artillerie de corps, et la 4e brigade d'infanterie, chargée de représenter l'ennemi, recevra deux batteries montées supplémentaires.

La direction des opérations sera confiée au lieutenant-général baron Jolly.

Du 23 août au 1er septembre, la 1re division, concentrée au camp de Beverloo, et la 2e division, réunie à Anvers, exécuteront des manœuvres de régiment et de brigade à double action.

Le 1er septembre, la 1re division sera transportée par chemin de fer du camp de Beverloo à Ypres, puis les deux divisions marcheront à la rencontre l'une de l'autre.

Le 7 septembre, les deux divisions seront réunies sous le commandement du directeur des manœuvres.

Le 8, le corps d'armée marchera sur Anvers pour investir le camp retranché sur la rive gauche de l'Escaut. La 4e brigade d'infanterie cherchera à arrêter sa marche en défendant le passage de la Durme.

Pendant les manœuvres, l'infanterie et l'artillerie feront usage de cartouches et de gargousses chargées avec la poudre-papier (pyroxile grené) de Wetteren.

Angleterre. — Une sédition militaire a éclaté à Londres. Les hommes du 2e bataillon des grenadiers de la garde de la caserne de Wellington ont refusé d'obéir à l'appel de l'*assemblée* sonné afin de permettre aux officiers de visiter les sacs et ils se sont renfermés dans leurs chambres. Plusieurs officiers de l'état-major ont été convoqués pour délibérer à ce sujet avec le colonel.

L'inspection des sacs ayant été contremandée, les hommes ont alors formé les rangs. Le colonel leur a fait des remontrances qui ont été reçues par des huées et par des sifflets.

On croit que ce régiment sera envoyé en service à l'étranger.

Roumanie. — La *Revue du cercle militaire* donne les renseignements suivants sur les fortifications roumaines : On travaille sans relâche, d'après les plans du général Brialmont et du lieutenant-colonel allemand Schumann, aux travaux de défense pour lesquels le parlement a voté tout récemment 40 millions à dépenser dans l'année courante. Autour de Bucharest qui doit, en temps de guerre, servir de bases d'opérations, de centre d'approvisionnements et de point stratégique, on construit, sur un périmètre de 72 kilomètres, 18 forts reliés entre eux par une voie ferrée et protégés par un fossé circulaire.

Le long du Sereth, sur les anciennes frontières de la Valachie et de la Moldavie, on élève, sur une longueur de 80 kilomètres, des ouvrages de campagne dont les deux points extrêmes sont Focsani, ville importante au pied des Carpates, et le port de Galatz, sur le Danube. La ville de Reni, qui appartient à la Russie depuis le congrès de Berlin, se trouve à trois lieues de Galatz; les retranchements

construits dans cette région ont donc pour but d'arrêter une armée russe qui aurait passé le Prout.

Les 136 millions déjà votés pour la mise en état de défense de la Roumanie seront probablement insuffisants, car il faut, en outre, tenir compte des dépenses que nécessitera la construction de deux forteresses au delà de Galatz, de fortifications dans la Dobrodja et de retranchements en arrière du Sereth : ouvrages qui complètent les plans du général Brialmont et du colonel Schumann.

On estime, dans les cercles militaires, que ces sommes énormes, consacrées à des travaux dont l'utilité est contestable, auraient été mieux employées au renouvellement de l'équipement de l'armée et à la fabrication de fusils à petit calibre.

Russie. — A la suite de diverses modifications et augmentations dont l'artillerie russe a été l'objet depuis quelque temps, nous croyons utile de donner les renseignements suivants sur sa composition.

Artillerie montée et de montagne. — L'armée russe compte en Europe :

3 brigades d'artillerie de la garde.
4 brigades d'artillerie des grenadiers.
41 brigades d'artillerie de la ligne.

En tout 48 brigades se décomposant en :

67 batteries montées 5 batteries de montagne	à 8 pièces
211 batteries montées 10 batteries de montagne	à 4 pièces

Le total de ces 293 batteries montées et de campagne donne 1460 pièces attelées, 1466 avec la batterie d'instruction de l'école d'artillerie.

Artillerie à cheval. — L'artillerie à cheval compte 29 batteries à 6 pièces, soit 174 canons.

L'artillerie cosaque forme en outre :

8 batteries à cheval des Cosaques du Don 3 » » de Kouban 2 » » d'Orenbourg	à 6 pièces
2 batteries à cheval des Cosaques du Kouban 2 » » du Térek 1 » » d'Orenbourg	à 4 pièces

Total : 18 batteries avec 98 canons.

Total de l'artillerie à cheval : 47 batteries à cheval avec 242 pièces attelées.

Troupes de réserve. — En temps de paix, ces troupes forment 30 batteries avec 98 canons. Il faut y ajouter 2 batteries de dépôt avec 6 pièces et 5 batteries de sortie avec 10 pièces. Ces batteries sont la base des nouvelles formations du temps de guerre.

Batteries de mortiers. — Ces batteries, destinées à suivre les armées en campagne ont été créées l'an dernier. Elles sont au nombre de 8, avec chacune 6 pièces attelées.

Le nombre total des batteries en temps de paix est donc de 386 batteries avec 1900 canons attelés.